

Règlement du concours 2019
« Saper pour Coder »

1. La **Semaine de la Science et des technologies** est un évènement organisé par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, le Ministère de la Recherche Scientifique et l'ASBL Investing In People (IIP). Cette année 2019, c'est la 6^e édition placée sous le thème « *l'ancien et le nouveau monde* ».
2. Le concours national « **Saper pour Coder** » de cette édition veut primer la **meilleure application numérique** développée par des jeunes congolais dans deux catégories : Primaire et Secondaire.
3. L'application numérique devra résoudre un problème identifié. Il s'agira **d'imaginer et de développer une solution numérique qui répond aux besoins des populations bénéficiaires**.
4. Ce concours est ouvert aux écoles primaires et secondaires, privées et publiques, sur l'ensemble du territoire de la RDC, dans toutes les provinces éducationnelles.
5. **UNE ECOLE ne peut soumettre qu'UNE SEULE candidature avec une équipe de maximum 5 élèves**.
6. Les équipes devront être composées **d'au moins 40% de filles** pour être éligibles. Seuls les collèges qui n'accueillent aucune fille, peuvent proposer une équipe masculine.
7. Il est conseillé de composer des équipes avec des élèves venant d'options/sections différentes afin de stimuler la créativité et le travail en équipe pluridisciplinaire.
8. Pour développer leur application, les équipes peuvent utiliser des logiciels

comme **ABCCODE** -
www.abccode.org, **SCRATCH** -
www.scratch.mit.edu, **PYTHON** -
www.python.lycee.free.fr. La liste

n'est pas exhaustive et les équipes sont libres de choisir le logiciel et la solution qui leur convient.

9. Les écoles doivent **manifester leur intérêt en envoyant un e-mail** à l'adresse info@iip-training.com avec les coordonnées complètes de l'école et les contacts de la personne qui sera responsable de l'équipe. Elles recevront en réponse le lien vers le formulaire en ligne pour soumettre leur projet.
10. Des **mentors** seront proposés par les organisateurs aux projets retenus. Il s'agira de développeurs nationaux et internationaux que les équipes ne pourront consulter **qu'une seule fois au choix** (séance de 2 heures) pour obtenir un conseil ou une orientation. **Le mentor n'a pas le droit de développer l'application à la place des élèves**. Ils ne donnent que des conseils, des orientations et peut valider le travail.
11. La **date limite pour remettre le projet** est fixée au **17 mars 2019**.
12. La **finale** avec les **12 meilleurs projets** - 6 primaires et 6 secondaires - aura lieu le **vendredi 19 avril 2019** à Kinshasa où les **finalistes viendront saper pour présenter leur application**.
13. Pour la finale, l'application devra être opérationnelle.

Le concours « **Saper pour Coder** » est organisé avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.